

## Georges Bidault, D'une Résistance à l'autre: extrait sur le plan Schuman

**Légende:** Dans ses Mémoires, Georges Bidault, ancien président du Conseil français des ministres et ancien ministre français des Affaires étrangères, rend hommage à l'intervention politique décisive, en 1950, de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, en faveur du projet de pool charbon-acier.

**Source:** BIDAULT, Georges. D'une Résistance à l'autre. Paris: Les Presses du Siècle, 1965. 382 p.

**Copyright:** (c) Les Presses du Siècle

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/georges\\_bidault\\_d\\_une\\_resistance\\_a\\_l\\_autre\\_extrait\\_sur\\_le\\_plan\\_schuman-fr-fa58a5d0-9d13-43b3-875d-592a6dbb57a1.html](http://www.cvce.eu/obj/georges_bidault_d_une_resistance_a_l_autre_extrait_sur_le_plan_schuman-fr-fa58a5d0-9d13-43b3-875d-592a6dbb57a1.html)

**Date de dernière mise à jour:** 22/10/2012

## Georges Bidault, *D'une Résistance à l'autre*

[...]

### Le plan Schuman

Le 9 mai 1950, le gouvernement dont j'étais le chef donna son approbation à ce qu'on appela d'abord le pool charbon-acier puis, dans un meilleur langage, la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Cette communauté, comme il est connu, s'étendait à la France, au Benelux, à l'Allemagne et à l'Italie. Puisque l'Allemagne n'était plus un lien entre les associés du combat livré contre Hitler, il était inévitable et d'ailleurs conforme à la raison qu'on en vînt à traiter de l'Allemagne autant que, comme auparavant, par rapport à ses adversaires de la guerre. Le chemin pris pour y parvenir portait un nom, commun aux Allemands, aux Français et à d'autres: l'Europe.

Le général De Gaulle m'a dit un jour, je le répète: « Plus les situations sont graves, plus les solutions sont simples ». Il a toujours eu un grand don des formules. Il est fâcheux que des adulateurs ineptes en soient arrivés à ternir sa réputation à cet égard, en recueillant les moindres propos pour en tenir un profit, disons philosophique, en se complaisant à la publication d'exemplaires platitudes.

La situation étant grave, la solution était simple, en effet. Mais les moyens d'y parvenir l'étaient beaucoup moins. Nous venions non seulement les Français, mais beaucoup d'Américains et certains Anglais, d'une politique d'abaissement permanent et de contrôle prolongé de l'Allemagne. Baruch proposait à l'Amérique une Allemagne de prairies, de champs et de forêts qui ressemblait autant à la réalité présente ou virtuelle, que Siegfried à Krupp ou Schiller à Ehrard. Les Anglais avaient refusé M. Konrad Adenauer comme président du Land de Rhénanie-Westphalie, pour cause « d'incapacité ». Cela avait permis à cet « incapable » d'attendre tranquillement l'âge de soixante-douze ans pour être élu chancelier fédéral par 172 voix contre 171, à une voix de majorité, la sienne.

Toute erreur porte pierre. Les Américains ont été les premiers à répudier leur rêve pastoral. Les Anglais ont admis qu'ils s'étaient peut-être trompés sur les capacités de M. Adenauer. Quant aux Français, j'ai déjà dit comment j'avais pris la responsabilité d'aller en leur nom vers l'avenir et vers l'Europe. De 1944 à 1954, la politique étrangère de la France a été menée alternativement par deux hommes seulement: Robert Schuman et moi. Avec des nuances de jugement et de style, nous avons fait en substance tous les deux la même politique, qui ne nous était dictée ni par un maître ni par un parti.

J'ai fait les premiers pas, les plus difficiles, sur le chemin de l'Europe. Ils ne furent guère appréciés. Par la suite, tout le monde est devenu européen, même De Gaulle. Il ne reste plus qu'à savoir ce qu'on entend par là. C'est là que les difficultés recommencent. Il y a les Européens « perfectionnistes » (c'est une expression d'Adenauer) dont le désir est de franchir rapidement les étapes. Ils souhaitent une Europe fortement charpentée et ils la souhaitent pour bientôt ou pour tout de suite. A cette mutation brusque, il manque seulement un peu d'esprit révolutionnaire européen vivant au sein des masses. L'expérience a montré que cet esprit faisait défaut. Les masses sont consentantes, mais passives. La révolution européenne dépend des gouvernements. Or ces gouvernements sont doués d'une ferveur variable selon les pays, les partis, les hommes et les circonstances. L'esprit européen du gaullisme, par exemple, est celui de la Sainte Alliance. Rien n'y manque: ni la recette antique des coalitions, ni la tendance monarchique, ni l'illusion sur les penchants de notre époque, ni le refus d'une intégration jugée sacrilège. Il n'y a là que symbole et que songe. La première version qui tournait le dos à l'Europe avait au moins, pour tendre au même but d'immobilisme, le mérite de la clarté.

Robert Schuman avait derrière lui un long passé parlementaire dans les rangs modérés. Laborieux, cultivé, conciliant, tenace, il jouissait depuis longtemps de l'estime générale et avait été, dans l'entre-deux-guerres l'interprète respecté et en somme le législateur des problèmes particuliers aux trois départements recouverts d'Alsace et de Lorraine. Il avait été pendant quelques jours sous-secrétaire d'État aux réfugiés dans le premier gouvernement du maréchal Pétain, puis arrêté par les Allemands et envoyé d'abord en prison ensuite en résidence surveillée dans la région de Spire. Il en était revenu en 1942 pour mener jusqu'à la Libération

une vie retirée et studieuse. Jean Moulin me fit part un jour du désir qu'on avait à Londres de le voir passer à la France libre, mais il ne fut pas donné suite à ce vœu. Pas plus qu'à celui qui fut transmis à Herriot à peu près à la même époque. C'est dommage. Avec des tempéraments très différents, les deux hommes éprouvèrent des scrupules divers, mais également forts.

Élu à la première Assemblée constituante, en tête d'une liste d'entente républicaine et démocratique qui groupait des hommes de plusieurs tendances, Robert Schuman s'inscrivit au MRP, devint président de la commission des Finances, puis ministre des Finances dans mon premier gouvernement. Ce n'était pas un homme de parti, quoique sa fidélité à son propre groupe fût sans défaillance. Au cours d'une entrevue qu'il eut avec l'actuel président de la République et dont j'ai eu connaissance, il se définit lui-même comme un « catholique mosellan ». Né à Luxembourg, de famille lorraine, ayant fait ses études en Allemagne, il était par sa double culture prédisposé à travailler au rapprochement et à la réconciliation de deux grands peuples qui n'étaient « ennemis héréditaires » que depuis 1870. Pour y parvenir, le chemin qu'il adopta fut celui de la convergence des intérêts.

Je souhaite parler du plan Schuman avec la considération et l'amitié que mérite son signataire. Cependant qu'on ne s'attende pas à des images d'Épinal ou à la vie des saints. L'idée du plan charbon-acier avait été, soit émise, soit captée par M. Jean Monnet qui en est authentiquement l'auteur intellectuel. Robert Schuman en est l'auteur politique. Le projet m'avait été porté à l'Hôtel Matignon par M. Jean Monnet. On a dit que je n'en avais pas compris l'intérêt. La vérité est que j'avais le sentiment que le plan pouvait être amélioré par certaines modifications ou suppressions qui n'auraient pas porté atteinte à sa structure. Le harcèlement d'une époque agitée, la multiplication des grèves, la nervosité syndicale et ce qu'on a appelé « l'affaire des généraux » constituaient un environnement peu favorable à l'établissement des quelques corrections que je jugeais utiles au succès de cette vaste entreprise.

Mais Jean Monnet n'aime pas attendre quand il a une grande idée en tête. Il se précipita donc au Quai d'Orsay et y trouva un ministre avec lequel le commissaire au Plan avait eu maille à partir quand son interlocuteur était aux Finances. Après plus de vingt mois aux Affaires étrangères et d'active fidélité à la politique européenne, Robert Schuman commençait de ressentir devant les Assemblées l'effet de l'usure dont j'avais naguère fait moi-même l'expérience. Au mois d'avril, l'invitation de l'Allemagne à l'Assemblée de Strasbourg avait entraîné de la mauvaise humeur au Bundestag, et de la part du chancelier Adenauer la proposition un peu brusque d'une union anglo-franco-allemande.

J'avais moi-même, le 16 avril, en inaugurant la foire de Lyon, proposé la création d'un Haut Conseil atlantique élargissant l'esprit et les buts du Pacte pour coordonner les efforts des États-Unis et de l'Europe sur le plan de la défense et de l'économie. Mais on n'en était pas encore arrivé au moment où les États-Unis se font demandeurs pour le fameux « Kennedy Round ». L'idée était peut-être trop ambitieuse, ou peut-être prématurée. L'accueil fut en général froid et l'affaire fut enterrée.

Je ne crois pas que cette idée soit vraiment morte. Sous une forme renouvelée, je la crois utilisable, quelque jour, dans un avenir plus ou moins lointain. Sur le moment, elle eut un sort infortuné. Non seulement l'accueil fut en somme négatif, sans parler des contresens grossiers et parfois malveillants, mais l'un de ceux qui avaient plaidé auprès de moi pour cette initiative commença, devant l'échec enregistré, de s'engager sur une voie exactement opposée. Je donne son nom: c'était M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Le « pool » charbon-acier ne suscita, ni au gouvernement, ni au Parlement l'enthousiasme qu'on s'est figuré après coup et que certains de ses adversaires du moment se sont, finalement, mis à partager. J'ai lu, dans des ouvrages consacrés au plan Schuman ou dans des articles écrits en hommage à la mémoire de l'homme d'État, des récits des délibérations du Conseil des ministres sur le projet envisagé. Ces récits donnent une haute idée de l'imagination de leurs auteurs ou des déformations intéressées de leurs informateurs. J'ai lu, quand Robert Schuman, malade, las et à peu près abandonné a été rappelé à lui par le Dieu auquel il croyait avec ferveur, que le noble disparu avait fait ses études en Allemagne en compagnie de deux camarades très chers, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi. Il est vrai qu'Alcide de Gasperi était né sujet autrichien, dans le Trentin de langue italienne. Il est vrai que Robert Schuman a fait ses études en Allemagne, et naturellement Konrad Adenauer aussi. Mais, contrairement à ce que paraissent croire des fabricants de

légendes, qui ont l'optique des enfants pour lesquels sont vieux tous les gens de trente ans, les trois hommes n'ont pas pu matériellement se rencontrer, Gasperi étant resté à Vienne, les deux autres, qui ont fait leurs études en Rhénanie, étant séparés par onze ans d'âge. Robert Schuman a donc rencontré ses camarades de jeunesse en 1948. Ils n'avaient d'ailleurs pas besoin d'avoir échangé des impressions avant la Première Guerre pour être partisans de l'Europe après la Seconde.

La discussion au gouvernement ne fut en rien aisée et, contrairement à ce qu'on prétend aujourd'hui, le projet n'aurait pas abouti si je n'avais pas tranché en sa faveur. Je me félicite d'avoir donné un coup de main au « Père de l'Europe » qui peut ainsi mériter son surnom. Si l'on veut se rendre compte d'une manière concrète des difficultés rencontrées, il suffit de se rappeler que le Plan Schuman, adopté par mon gouvernement le 9 mai 1950 n'a été ratifié par l'Assemblée nationale que le 13 décembre 1951. Pendant cet intervalle de temps, mon gouvernement avait quitté la scène. Un gouvernement Pleven, puis un gouvernement Queuille, sans parler des tentatives infructueuses, s'étaient succédé. C'est un troisième gouvernement — Pleven à nouveau — qui se décida, après plus d'un an et demi et les élections générales de 1951, à tirer le plan des archives où il sommeillait. Sur cinq commissions parlementaires consultées sur le problème, deux émirent un avis défavorable. A droite et à l'extrême-gauche, comme chez les gaullistes, ce fut soit la réticence soit l'hostilité déclarée. Une minorité d'environ 230 à 240 voix (les communistes avaient perdu un grand nombre de sièges du fait des apparentements) ne se rallia pas à la Communauté charbon-acier en formulant parfois avec talent, parfois avec acharnement, les objections et les refus qu'entraîne le plus souvent un pas en avant de cette importance, du fait soit de l'inquiétude des intérêts, soit de la tiédeur pour l'orientation européenne, soit de la tendance humaine à ce qu'il était dès lors de coutume d'appeler l'immobilisme.

A propos d'immobilisme, il y a lieu de mentionner que par un de ces retournements familiers à la rhétorique parlementaire, le grief en était fait précisément par ceux qui étaient dans une semblable disposition à ceux qui voulaient sortir du statu quo. On voit ainsi que la quasi unanimité verbale qui se prononce aujourd'hui pour l'une ou l'autre des formes d'Europe ne doit pas faire croire que les débuts de l'Europe ont été faciles, ni que ses pionniers ont été épargnés.

Comme on le verra bientôt à propos de la Communauté européenne de défense, l'assaut fut au contraire donné avec mordant et parfois couronné de succès. L'Europe n'a pas été étouffée néanmoins avant même sa naissance mais sa naissance a été difficile, sa croissance ralentie et même contrariée. A cet égard, après avoir patiemment poursuivi son rêve et avoir connu de son vivant des jours d'éloges et de victoire, Robert Schuman est finalement mort à la peine, sans avoir vu couronner l'édifice, en ayant même dû constater que la construction était en panne.

La raison de mon départ fut l'insistance avec laquelle Maurice Petsche me demanda pour la défense de son budget de poser la question de confiance sur le reclassement des fonctionnaires, sujet dont on sait que les socialistes, pour des raisons faciles à comprendre, ont coutume de prendre pour cheval de bataille. Déjà, l'hiver précédent, les ministres socialistes (MM. Jules Moch, Christian Pineau, Robert Lacoste, Pierre Segelle, Eugène Thomas, Jean Biondi, Max Lejeune, Jean Meunier et Georges Gorse) m'avaient remis leur démission. Malgré un article de Léon Blum, distinguant, suivant le vocabulaire traditionnel chez les socialistes, la participation, le soutien et l'opposition, et préconisant désormais, après la fin de la participation, une politique de soutien, les socialistes s'abstinrent quand je présentai un gouvernement remanié sans eux.

L'intransigeance de Petsche entraîna la chute du ministère, renversé par une majorité disparate qui pensait déjà aux élections. C'était le 24 juin 1950. J'avais en vain fait appel au sens de l'État, au danger d'une vacance du pouvoir, à la nécessité d'une discipline budgétaire. Le lendemain, 25 juin, éclatait la guerre de Corée. Il y avait déjà eu une crise ministérielle, avant la Seconde Guerre mondiale, le jour de l'*Anschluss* autrichien. Dans le cas dont il s'agit, ce n'est pas de mon chef que les responsabilités m'ont échappé des mains, à la veille d'un nouveau drame international. On sait trop que la politique étrangère ne tient en respect les calculs de politique intérieure que dans le cas de désastre consommé. Et encore pas toujours.

[...]